

A propos des Cent Jours

Autor(en): **C.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-37730>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A propos des Cent Jours

On répète, et sans doute avec raison, que les Vaudois accueillirent avec enthousiasme la nouvelle du retour de Napoléon et firent des vœux pour sa victoire.

L'opinion, cependant, n'était pas unanime sur ce point. Voici une lettre qui témoigne du contraire. Elle a été écrite par Georges-Louis-Frédéric Flaction¹, notaire et greffier municipal à Yverdon, le 18 juin 1815. Le millésime manque sur la feuille jaunie, mais il ne peut faire aucun doute. C'est le jour même de la bataille de Waterloo. La lettre est adressée à « Mademoiselle Suzette Baraud, chez Monsieur le Juge Glaire à Cossonay ».

« ... Il s'est passé des événements bien extraordinaires depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir ! de mon côté particulièrement ils sont trop navrants pour que je veuille vous en entretenir ²... Quant à ceux qui embrassent l'humanité entière, il faut espérer qui (sic) vont toucher à leur terme ; du moins je ne m'en alarme pas trop et espère ce soulagement de la main du grand Maître de nos destinées.

» Ce sera une suite de l'impression que j'ai immédiatement conçue du retour inopiné de M. Vautour ³ ; c'est qu'ayant précédemment été quitte à trop bon compte de ses iniquités, il reparoissoit dans le Monde pour recevoir avec tous ses satellites le sort qui leur étoit si justement réservé.

¹ Il avait été baptisé le 13 mars 1772 et il est mort le 22 avril 1841 à Yverdon. Il a été marié deux fois, d'abord, en 1810, avec Isabelle Lecomte d'Orbe, puis en 1819 avec Joséphine Hovyn Tenhoutten ; il n'a eu d'enfants que de sa première femme ; ils n'ont pas laissé de postérité.

² Allusion à des circonstances de famille, la mort d'une fillette de l'auteur.

³ Napoléon.

» L'on mande aujourd'hui de Genève, qu'un courrier extraordinaire leur a apporté la nouvelle qu'une Colonne de 50.000 Autrichiens dirigée par le Vallais, passera à Genève, par division de 10.000 hommes chaque jour¹, à dater de jeudi prochain², pour aller coopérer à la grande Oeuvre chez Messieurs les Pantins³. Mais il faut que je vous quitte pour le moment, car j'entends déjà des bayonnettes sur l'Escailler qu'il faut aller bourgeoisement placer⁴... »

C. G.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

*Séance du samedi 18 novembre 1939,
à Lausanne, Palais de Rumine, auditoire XVI.*

M. Aloys Cherpillod, président, ouvre la séance à 15 heures. Près de 80 personnes sont venues à cette première séance de guerre. Le président raconte comment, le 30 août, il prit séance avec le secrétaire-caissier dans un café, devant le téléphone, pour discuter de la réunion d'été, projetée pour le 2 septembre, à Bex, et comment après consultation des membres du comité que l'on put atteindre, tous estimèrent qu'il fallait la renvoyer et en aviser les intéressés par la radio et la presse, ce qui fut fait aussitôt.

¹ En effet, une convention avait été passée le 14 juin entre l'ambassadeur autrichien et la Diète ; elle autorisait les Autrichiens à faire passer leurs troupes d'Italie en France par le Valais.

² Le 22 juin. Les Autrichiens passèrent le Simplon le 18 juin ; leurs avant-gardes étaient à St Maurice le 20 et, le 27, aux portes de Genève ; Muret et de Cérenville, *La Suisse en 1815*, p. 50 ss.

³ Les Français.

⁴ La Confédération avait levé des troupes et, depuis le mois de mai, Yverdon était le quartier général de la division Gady ; Muret et de Cérenville, p. 31. Cela montre que la lettre, bien qu'elle ne porte pas d'indication à ce sujet, a été écrite d'Yverdon.